



<b>DIRECTEUR DE COURSE</b>	<b>COORDONNATEUR DE SECURITE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Être majeur</li><li>- Aucune compétence sportive</li><li>- Nomination obligatoire pour chaque épreuve</li></ul> <p>1) <u>Avant l'épreuve</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ En charge de la direction générale de l'organisation</li><li>✓ Assiste aux différentes réunions préparatoires (ea avec les services d'ordre, communes....)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être majeur</li><li>- Aucune compétence sportive</li><li>- Nomination obligatoire pour les courses en circuit ouvert comportant un ou plusieurs parcours d'au moins vingt kilomètres et ne peut être combinée avec le rôle de directeur de course.</li></ul> <p>1) <u>Avant l'épreuve</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pendant la préparation de la course en charge de la sécurité maximale sur l'itinéraire de la course.</li><li>✓ En charge de l'analyse des risques avant l'épreuve</li><li>✓ Assiste aux différentes réunions préparatoires (ea avec les services d'ordre, communes....)</li><li>✓ Assiste aux différentes réunions/séances d'information, tant sur le plan de la sécurité que sur l'aspect sportif de la compétition.</li><li>✓ Il est le point de contact pour les services d'urgence et de sécurité et les autorités administratives.</li><li>✓ Il est responsable du briefing général de sécurité avant la course (pour les signaleurs fixes, ceci peut se faire par écrit ou électroniquement, pour les signaleurs mobiles, le briefing se fait sur place).</li></ul>



<p>2) <u>Pendant l'épreuve</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En charge de la direction générale également le jour de la course</li> <li>✓ Effectue des contrôles sur les permis de suivi et de passage (au départ et pendant la course)</li> <li>✓ Responsable du bon déroulement de l'épreuve</li> <li>✓ Veille à ce que l'itinéraire autorisé soit suivi</li> <li>✓ Veille à ce que la caravane de course et la caravane publicitaire respectent les conditions imposées.</li> <li>✓ Le jour de l'épreuve en possession de la liste nominative des signaleurs et la conservera pendant six mois après l'épreuve afin de pouvoir répondre aux questions éventuelles des autorités administratives ou de la police.</li> </ul>	<p>2) <u>Pendant l'épreuve</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En contact permanent avec le directeur de course</li> <li>✓ En charge de la sécurité maximale sur l'itinéraire de course</li> <li>✓ Il est le point de contact pour les services d'urgence et les autorités administratives.</li> <li>✓ en possession de la liste nominative des signaleurs et la conservera pendant six mois après l'épreuve afin de pouvoir répondre aux questions éventuelles des autorités administratives ou de la police.</li> </ul>
<p>3) <u>Après l'épreuve</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le directeur de course assiste au débriefing avec le jury.</li> </ul> <p><b>! Le directeur de course peut également agir en tant que coordonnateur de sécurité dans les courses suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Une course sur un circuit fermé, où le parcours est complètement fermé à la circulation. Toutes les courses cyclistes qui se déroulent uniquement sur des circuits de moins de 3 km sont des courses cyclistes en circuit fermé.</b></li> <li>○ <b>Une course cycliste sur un circuit ouvert : est une course où le parcours est fermé à la circulation depuis l'approche du véhicule d'ouverture de la caravane de course jusqu'après le passage du véhicule de fermeture de la caravane de course.</b></li> </ul>	<p><b>! Cette fonction distincte est obligatoire pour les courses en circuit ouvert comportant un ou plusieurs parcours d'au moins vingt kilomètres et ne peut être combinée avec le rôle de directeur de course.</b></p>